# 

* Date : 20-12-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012742663
* Author :

Par ordonnance délivrée en chambre du conseil de la troisième chambre du Tribunal de première instance de LIEGE, le 06-11-2012, Maître Marcel HOUBEN, avocat-juge suppléant au Tribunal, dont l'étude est établie rue Vinâve 32, à 4030 LIEGE, a été désigné en qualité de curateur à la succession réputée vacante de Monsieur Luc Jean André Marie LEMAYE, né à SERAING le 14.10.1954, en son vivant domicilié à FLEMALLE, Grand-Trixhe 6/018, et décédé à FLEMALLE, le 13.10.2011.
Les créanciers de la succession sont invités à produire les justificatifs de leurs créances dans les trois mois à compter de la présente publication.
(Signé) M. Houben, avocat.